

Le CMP de Rueil Malmaison est ouvert du **lundi au vendredi de 09h30 à 19h00**

Secrétariat ouvert de 09h30 à 17h00

Tél : 01 47 52 00 32 (Répondeur en cas d'absence)

En cas d'urgence pendant les horaires de fermeture du CMP, contactez le Centre Hospitalier Théophile Roussel au 01 30 86 38 38

Structure du Centre Hospitalier Théophile Roussel - 1 rue Philippe Mithouard - BP 71 - 78363 MONTESSON Cedex - 01 30 86 38 38 - www.th-roussel.fr

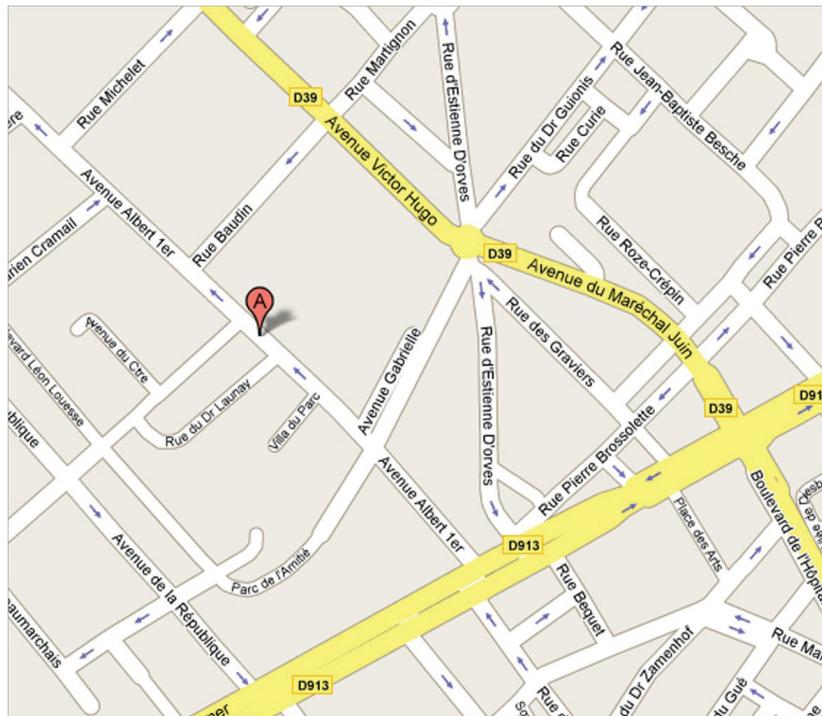


CENTRE HOSPITALIER
THÉOPHILE ROUSSEL

PSYCHIATRIE INFANTO-JUVÉNILE

SECTEURS 92104

PLAN d'accès



Accès : Bus : 144 -244 – Arrêt Rueil Albert 1^{er}

CMP DE RUEIL

ENFANTS & ADOLESCENTS 0-17 ANS

CHTR - Service Communication - Octobre 2019



34, avenue Albert 1^{er}
92500 Rueil-Malmaison
Tél : 01 47 52 00 32 - Fax : 01 47 51 69 74
cmp.derueil@th-roussel.fr - www.th-roussel.fr

La psychiatrie publique fonctionne sur le mode de la sectorisation, un découpage géo-démographique organisé pour la prévention et le traitement en santé mentale.

Le 4^{ème} Secteur de Psychiatrie Infanto-juvénile des Hauts-de-Seine (92104) est rattaché au Centre Hospitalier Théophile Roussel (Montesson - 78). Il propose des structures d'accueil et de soins diverses, allant de la consultation à l'hospitalisation. Il couvre les communes de Rueil-Malmaison, Saint Cloud, Garches, Vaucresson, Marnes la Coquette et Ville d'Avray.

Le CMP enfants & adolescents de Rueil ne couvre que la commune de Rueil-Malmaison.

L'UNITÉ et l'offre de soins

Le CMP accueille des enfants et adolescents de 0 à 18 ans présentant des difficultés de développement (langage, motricité, apprentissage...), du comportement, de la personnalité, des troubles psychoaffectifs (alimentation, sommeil, socialisation...). Les parents sont également reçus. Le CMP propose aussi une consultation spécialisée sans rendez-vous pour adolescents et une autre pour les bébés, leurs parents et les futurs parents.

Ses missions :

- > Prévention, dépistage et soins psychothérapeutiques
- > Accueil, aide et écoute : soutien aux familles et à la parentalité
- > Travail de partenariat et de réseau avec les professionnels de l'enfance et de l'adolescence (PMI, maternités, crèches, écoles, collèges, lycées....)

Offre de soins :

- > Accueil et prise de rendez-vous
- > 1^{ère} consultation par pédopsychiatre ou psychologue
- > Consultations pluridisciplinaires : pédopsychiatre, psychologue, psychomotricien...
- > Consultation spécifique parents-bébé par psychiatre.
- > Psychothérapies individuelles, groupes thérapeutiques
- > Accueil possible des adolescents sans rendez-vous par un soignant et une assistante sociale.
- > Consultation spécifique de la Maison des Adolescents des Hauts-de-Seine.

L'ÉQUIPE pluridisciplinaire

L'accompagnement est mis en œuvre par une équipe pluridisciplinaire constituée de médecins pédopsychiatres, psychologues, éducateurs spécialisés, psychomotriciens, assistante sociale, secrétaire.

PRISE DE CONTACT

La demande de consultation est faite par la famille auprès du secrétariat, sur place ou par téléphone.

Cette demande sera examinée en équipe afin de répondre au mieux aux attentes de chacun.

LE PREMIER ENTRETIEN

L'entretien d'accueil est conduit par un pédopsychiatre ou un psychologue, parfois en binôme avec un second professionnel. Il permet de proposer les orientations thérapeutiques adaptées à la problématique de l'enfant ou de l'adolescent.

LES CONSULTATIONS EN CMP

Les consultations du CMP apprécient la nature et l'importance des troubles, et après concertation, d'autres modalités de consultations peuvent être proposées en parallèle : orthophonie et/ou psychomotricité.

Les entretiens sont strictement confidentiels et sont soumis au secret médical.

LE SUIVI

Pour chaque patient, un projet personnalisé de suivi adapté à ses besoins est élaboré en équipe. Le(s) soignant(s) référent(s) assure(nt) le suivi thérapeutique et la coordination du projet pendant la durée de la prise en charge.

Des activités adaptées et des temps de parole sont proposés dans le dispositif de soin, sous forme de groupes thérapeutiques hebdomadaires : activités d'expression, activités de jeux...

Des soins complémentaires peuvent être proposés dans d'autres structures du service ou partenaires.

PARTENARIAT ET RÉSEAU

La prise en charge de certains patients nous amène à travailler en collaboration avec d'autres structures scolaires (PPS ?, orientation...), hospitalières ou juridico-sociales en accord avec les parents.

La prise en charge précoce (parfois dès la grossesse) et le travail de prévention (PMI, maternité, crèche...) sont possibles grâce à des rencontres interprofessionnelles très régulières.

